

Esthétique et Restauration des jardins

UE 27

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage
OPTION :

Année : BLOC 3

Acronyme : AJU31ERJA

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : HUBERT L. - laurie.hubert@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE : SAUSSEZ Gilles-Olivier - gilles.saussez@cnldb.be

Nombre d'heures : 60 h **Nombre de crédits :** 4 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :

- élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique ;
- maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage ;
- faire preuve d'esprit critique dans les travaux d'architecture des jardins et du paysage qu'il présente, seul ou en groupe ;
- analyser, au travers de diverses études de cas, les aspects légaux, administratifs, économiques et sociétaux de la gestion des dossiers liés à l'AJP et au statut de paysagiste ;
- concevoir et argumenter le choix de la gestion des plantations d'un site selon des critères scientifiques, techniques, esthétiques et de développement durable et ce, sous forme graphique et/ou textuelle ;
- concevoir et argumenter le choix et la mise en oeuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés ;

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Connaissances : notions générales d'histoire, d'art et de littérature.

Compétences : Néant.



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Esthétique de l'art des jardins :

Objectifs :

Apprendre à analyser des jardins et des parcs, anciens et contemporains sous l'angle de l'esthétique.

Contenu :

Partie 1

Questionnements autour du concept d'esthétique... vers une contextualisation du concept, des approches et des outils d'analyse.

Présentation de plusieurs approches et outils d'analyse de l'esthétique des jardins et/ou de parcs :

Approche sensible : lecture et analyse par l'intermédiaire des sens ;

Approche scénographique : vocabulaire, principes et éléments de composition ;

Approche descriptive : vocabulaire typologique et technique des parcs et jardins ;

Approche documentée : exploration, identification, description, interprétation et/ou illustration de la mise en application de certains principes, règles et/ou recommandations d'ordre esthétique issus d'ouvrages de références et contextualisés;

Partie 2

Travail dirigé individuel portant sur l'analyse d'un jardin (ou partie) ou d'un parc (ou partie) ancien ou contemporain sous l'angle de l'esthétique.

Restauration de jardins historiques :

Objectifs :

Comprendre les enjeux et le fonctionnement des opérations de conservation des jardins historiques en tant que patrimoine.

Contenu :

1ère partie : Définition du jardin historique – Origines de leur protection mondiale – Les chartes concernant leur protection – Les financements existants – La protection des monuments et sites en Région Wallonne – Analyse d'exemples de conservation de jardins historiques.

2ème partie : travail réflexif d'intégration du contenu théorique à travers un site historique qui d'un point de vue de l'histoire ou de l'art possède un intérêt publique.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Esthétique de l'art des jardins :

méthodes actives

Restauration de jardins historiques :

méthodes actives

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral	
Esthétique de l'art des jardins	30	2	50%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
Restauration de jardins historiques	30	2	50%	0%	70%	0%	30%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	70%	0%	30%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Esthétique de l'art des jardins :

En première session, le travail écrit est à remettre en mains propres à l'enseignant au moment et à l'endroit prévu à cet effet sur l'horaire des examens.

En cas de seconde session, le travail écrit est à remettre en mains propres à l'enseignant au moment et à l'endroit prévu à cet effet sur l'horaire des examens.

Restauration de jardins historiques :

Le travail écrit est à remettre et à présenter à la dernière séance d'activité (semaine d'AA B7). L'examen oral consiste en la présentation du travail écrit ET de la théorie vue lors des séances d'apprentissage.

En cas de seconde session, le travail écrit est à remettre en mains propres à l'enseignant au moment et à l'endroit prévu à cet effet sur l'horaire des examens.

La note est calculée selon les modalités suivantes :

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;

Pour ce qui concerne les absences aux examens (ou absence de travaux faisant office d'examen), qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Esthétique de l'art des jardins, l'étudiant est capable de :

- Réaliser l'analyse d'un jardin ou d'un parc sous l'angle de l'esthétique en exploitant les éléments théoriques et les méthodes présentées lors des séances d'activités d'apprentissage et ce, en tenant compte du contexte (historique, culturel, auteur, commanditaire, programme,...) et en s'appuyant sur des recherches documentaires et des visites de terrain.

À l'issue du cours de Restauration de jardins historiques, l'étudiant est capable de :

- Comprendre/maitriser les outils, les enjeux et le fonctionnement des opérations de conservation des jardins historiques en tant que patrimoine.
- réaliser et présenter oralement l'analyse d'un site historique en tenant compte du contexte historique, patrimonial et culturel et ce, sur base des éléments théoriques et des principaux critères d'appréciation présentés lors des séances d'activités d'apprentissage et de recherches documentaires ;

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Esthétique de l'art des jardins :

Notes prises au cours.

Documents présentés lors des séances et téléchargeables sur le campus numérique.

Restauration de jardins historiques :

Notes de cours

Notes prises lors de la visite du Jardin de Freÿr

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Esthétique de l'art des jardins :

Illustrations, recueil d'extraits d'ouvrages numérisés

Ouvrages:

(les ouvrages repris dans cette liste sont consultables et empruntables à la bibliothèque du CERIA):

- Péchère R., Grammaire des jardins ; Secrets de métier, Éditions Racine, Bruxelles, 2002.
- Baridon M., Les jardins : Paysagistes, jardiniers, poètes, Laffont, Collection Bouquins, Paris, 1998.
- Bonnechère P. et De Bruyn O., L'art et l'âme des jardins, De l'Égypte pharaonique à l'époque contemporaine, Une histoire culturelle de la nature dessinée par l'homme, Bibliothèque des Amis du Fonds Mercator, Anvers, 1998.
- Mosser M. et Teyssot G. (dir.), Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours, Flammarion, Paris, 1991, rééd. 2002. [éd. de 1991 uniquement]
- Oudolf P. et Kingsbury N., Plantations ; nouvelles perspectives, Ulmer, Paris, 2013.
- Lassus B., Couleur, lumière. paysage : Instants d'une pédagogie, Monum : Editions du Patrimoine, Paris 2004

Restauration de jardins historiques :

Les Echos du patrimoine

Les chartes